



Clef voiture égaré - xxxxxx

Par **JAZZ13**, le **01/12/2016** à **17:28**

Bonjour,

J'ai perdu une clé électronique (à l'achat, je n'en avais qu'une). xx me demande 400 euros pour la refaire. Bien sûr j'ai refusé. Ils m'ont alors proposé de faire des clés ordinaires. Je n'avais pas le choix. Hors, je cotise à xxxxxx. je ne savais pas qu'il était possible de se faire rembourser ce cas là.

Si, aujourd'hui, je demande à faire faire une clé électronique, est-ce qu'elle sera prise en charge ? ou même me rembourser les simples clés ?

Merci de vos réponses.

Cordialement.

Par **morobar**, le **01/12/2016** à **21:18**

Bonsoir,

"Allo monsieur l'assureur ? Voila je dois refaire une clé électronique de voiture perdue. est-ce que mon contrat xxxxx garantit une prise en charge, avec ou sans franchise ?"

Ou alors vous lisez les conditions vous permettant d'actionner les garanties souscrites, ce ne sont pas vos lecteurs, ici, qui ont lu le contrat signé par vos soins.